



LOGEMENT ET INFRASTRUCTURES : STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT ET LES INFRASTRUCTURES CONNEXES DES PREMIÈRES NATIONS

APERÇU

Des résolutions de l'APN ont chargé le Comité des Chefs de l'APN sur le logement et les infrastructures (CCLI) de travailler en partenariat avec les Premières Nations et le gouvernement du Canada à l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations. L'évolution vers la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes par les Premières Nations en a été le principe directeur. Les infrastructures connexes désignent l'ensemble des infrastructures utilisées pour appuyer le secteur du logement, comme les routes, la viabilisation des terrains ainsi que les raccordements aux réseaux d'aqueduc et d'égout.

L'APN a mis sur pied un Groupe de travail mixte composé de représentants de l'Assemblée des Premières Nations (APN), du CCLI, de Services aux Autochtones Canada (SAC), de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ainsi que d'Emploi et Développement social Canada. Le Groupe de travail mixte a élaboré conjointement un cadre de réforme des politiques en vue d'établir une stratégie sur le logement et les infrastructures pour les Premières Nations.

La résolution de l'APN n° 87/2017, *Soutien au Cadre national de réforme des politiques sur le logement et les infrastructures*, appuie l'incorporation du Cadre de réforme des

politiques, en tant qu'annexe, dans le mémoire au Cabinet de SAC. Le Cadre de réforme des politiques jette les bases d'une réforme fondamentale des programmes fédéraux de logement et d'infrastructures.

Points principaux du Cadre de réforme des politiques :

- Compréhension du véritable coût du logement et des infrastructures.
- Recherche stratégique et recueil de données.
- Les Premières Nations doivent décider de leur propre niveau de gouvernance.
- Dialogue continu en vue d'élaborer des stratégies et des cadres basés sur les besoins et priorités des communautés.
- Des séances de mobilisation des Premières Nations sont nécessaires pour s'assurer que le processus de transition est dirigé par les Premières Nations.
- Élaborer un plan stratégique avec des objectifs à court, moyen et long terme.

Élaborer des options pour commencer le processus de transition.

La date de décembre 2017 fixée par le Cabinet pour le MC de SAC a été reportée, mais le Ministère vise l'automne 2018 pour inclure le cadre de réforme des politiques en annexe à son MC.

COMPTE RENDU

Le groupe de travail mixte a élaboré conjointement une stratégie provisoire qui fournit une démarche à long terme pour le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations

dans les réserves ainsi que pour le logement des Premières Nations qui vivent en milieu urbain, rural et dans les régions du Nord. La stratégie provisoire a été présentée lors d'une séance de

COMPTE RENDU

Octobre 2018

dialogue tenue à l'Assemblée générale annuelle de l'APN en juillet 2018 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Cette stratégie est un projet en évolution et sera révisée en fonction des commentaires reçus.

Objectifs de la stratégie provisoire :

- 1) Établir un institut de recherche et de politique sur le logement des Premières Nations.
- 2) Établir des cadres de prestation de services nationaux et régionaux sur le logement et les infrastructures connexes pour aider à la conception de modèles de gouvernance indépendants de toute influence politique.
- 3) Coordonner les systèmes de prestation de services de gouvernance en matière de logement entre tous les ordres de compétence afin de mieux servir les membres des Premières Nations vivant à l'extérieur de leur Première Nation en milieu urbain, rural ou dans les régions du Nord.
- 4) Obtenir un financement suffisant, durable et prévisible pour aider les Premières Nations et les organisations des Premières Nations à assurer la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes.
- 5) S'assurer que les nouveaux systèmes de logement dirigés par les Premières Nations disposent d'un financement adéquat, prévisible et à long terme qui vise à répondre aux besoins des Premières Nations en matière de logement.
- 6) Élaborer des moyens de tirer parti des investissements du gouvernement dans le logement et les infrastructures connexes afin de renforcer les possibilités financières.
- 7) Déterminer et établir de nouveaux mécanismes financiers pour la prestation de services en matière de logement.
- 8) Accroître au maximum le financement des systèmes de prestation de services en matière de logement au sein de tous les ordres de compétence afin de mieux servir les membres des Premières Nations qui vivent loin de leur Première Nation en milieu urbain, rural et dans les régions du Nord.
- 9) Veiller à ce que les Premières Nations aient les compétences et la capacité d'exercer la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes.
- 10) Tenir des séances d'information avec les dirigeants, les collectivités, les experts techniques, les organisations régionales et les groupes sous-représentés des Premières Nations sur les enjeux stratégiques à examiner en ce qui concerne les mesures supplémentaires qui peuvent être prises maintenant, pendant et après la transition.

PROCHAINES ÉTAPES

L'un des éléments clés de la stratégie provisoire consiste à entreprendre un exercice de recueil de données afin de déterminer les besoins des Premières Nations en matière de logement et d'infrastructures connexes dans les réserves.

Cela aidera les Premières Nations à disposer de leurs propres données de base pour orienter leurs besoins et leurs priorités. Le fait de disposer de données normalisées et uniformes permettra également d'informer le gouvernement du Canada des éléments nécessaires pour répondre pleinement aux besoins des Premières Nations en matière de logement et d'infrastructures connexes dans les réserves.

Toutes les Premières Nations auront l'occasion de participer à un questionnaire. La participation au questionnaire est de la plus haute importance, puisque le recueil des données les plus à jour et les plus pertinentes aidera à trouver des solutions à l'état du logement et des infrastructures connexes pour les Premières Nations.

Si le taux de participation est faible, l'APN collaborera avec le Centre sur la gouvernance de l'information des Premières Nations pour élaborer une stratégie d'échantillonnage afin de s'assurer qu'il y a un échantillon représentatif aux niveaux régional et national.

COMPTE RENDU

Octobre 2018

L'APN collaborera avec le Groupe de travail mixte et le Groupe consultatif sur les services techniques (GCST) des Premières Nations pour élaborer le questionnaire. L'outil électronique de recueil de données du GCST sera utilisé dans le cadre de l'exercice, ce qui garantira l'assurance de la qualité et l'intégrité des données recueillies.

L'APN communiquera avec les organisations régionales des Premières Nations pour leur demander de présenter une proposition sur la façon dont leur organisation administrera le questionnaire avec chaque Première Nation de leur région. L'APN élaborera un cadre de référence pour aider les organisations régionales des Premières Nations à élaborer leurs propositions.

L'APN aimerait obtenir l'aide du Centre sur la gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) pour l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Leur expérience et leur expertise appuieront la crédibilité de l'analyse des données recueillies. La participation du CGIPN facilitera la gestion et le stockage sécurisé des données, ce qui assurera le maintien des mesures de confidentialité et de sécurité.

L'exercice de recueil des données débutera à l'automne 2018. L'APN a l'intention de présenter la stratégie provisoire et les données à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de décembre 2018.

